

Piéton autonome et responsable

CE1 CE2

Prendre soin de soi et des autres.

- Le soin des biens personnels et collectifs.
- L'intégrité de la personne.

Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.

- Initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).

Savoirs et savoir-faire à acquérir

- Je me déplace sur le trottoir : dans la rue, je sais regarder et écouter.
- Je sais marcher sur le trottoir, non accompagné(e).
- Je traverse une chaussée : je sais traverser à un carrefour une chaussée seul(e).
- Je vis dans un espace complexe.

Dans un environnement proche :

- je sais identifier les dangers,
- je sais me déplacer à pied dans mon quartier ou mon village.

Dans un environnement non familier

- Je connais les règles du code de la route.

Séance 1 : Activité randonnée : découverte du quartier.

Observer :

visionnement de la vidéo *L'enfant piéton*.

Déplacer :

- sortie dans le quartier ;
- observation des panneaux puis formulation d'hypothèses sur le sens à attribuer aux formes, aux couleurs et aux symboles rencontrés.

Formaliser :

- reprise collective des observations à partir des représentations des principaux panneaux ;
- reproduction des panneaux par les enfants (dessin, peinture...) ;
- commentaires : exprimer oralement, donner du sens aux formes et aux couleurs des panneaux de signalisation.

Exercer :

Faire placer dans l'école les panneaux réalisés et choisis aux différents lieux présentant un danger, une obligation, une interdiction.

Séance 2 : Activité orientation

Déplacer :

Tracer sur le sol un parcours (cordelettes, craies...).

Observations et commentaires.

préparer puis installer des flèches en carton

- demander à chaque enfant de choisir (décodage) la bonne route sur un parcours fléché ;
- faire transformer le parcours par les enfants ;
- commentaires.

Enlever les flèches mais ajouter des panneaux de signalisation

- demander à chaque enfant d'aller d'un point A à un point B en respectant la signalisation ;
- commentaires.

Situer :

Reproduire le parcours par équipe. Mise en commun. Commenter.

Sur fiche, faire flécher un chemin pour se rendre de A à B.

Formaliser :

Classer, coller des panneaux par catégorie.

Séance 3 :

Situer :

- un parcours, une boucle fermée ;
- un plan et un crayon pour deux enfants (itinéraire tracé, emplacement des panneaux matérialisé par des numéros ou des gommettes de couleurs différentes, des photos du quartier, une fiche légende).

Déplacer :

Faire partir chaque équipe en sens inverse.

Arrêter les enfants aux endroits stratégiques.

Faire prendre conscience des comportements à adopter... pour traverser, pour marcher, éviter un danger...

Formaliser :

- commentaires de la sortie ;
- échange des plans ;
- comparaison des légendes.

Faire colorier le trajet effectué, le flécher.

Retrouver l'emplacement de la photo présentée (inscrire le code de chaque photo dans la légende).

Séance 4 :

Évaluer :

- prévoir un parcours connu des enfants de deux à trois kilomètres présentant toutes les difficultés rencontrées dans les précédentes séances ;
- anticiper la protection du site (le maître, la police, les parents, les aide-éducateurs), observateurs et intervenants éventuels aux endroits stratégiques ;
- présenter le parcours aux élèves sur le plan
- remettre une fiche d'observation tenue par les observateurs ;
- demander à un adulte de réaliser une vidéo.
- faire partir les enfants toutes les trois minutes.

Remise des diplômes :

- faire le bilan de l'activité avec tous les observateurs impliqués et remettre les diplômes
- visionner la vidéo réalisée.